

PRÊTS AUX COLLECTIVITÉS

ADHÉRENT N° :



Par ce service, nous vous proposons de sélectionner pour vous un choix de documents en fonction des éléments que vous nous adresserez (thème, type de documents, tranche d'âge...). La demande doit être formulée trois semaines avant la date de retrait souhaitée. Toute sélection de documents sera disponible une semaine à partir de la date de retrait, pendant les horaires d'ouverture du Pavillon blanc. À défaut, les documents seront remis en rayon.

Attention : Vous restez responsable des documents empruntés et des pénalités de retard peuvent s'appliquer en cas de retard dans leur restitution.

• RAPPEL DES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Principe d'adhésion

- > Être inscrit au Pavillon blanc en tant que collectivité

Tarifs annuels

- > Gratuit pour les collectivités columérines
- > 50 € / an pour les collectivités hors Colomiers

• MODALITÉS D'EMPRUNT

<u>Modalités de prêt :</u>	Nombre de prêt	Délai du prêt	Délai de réponse à la demande
Collectivités Colomiers : gratuit	45 documents (DVD EXCLU DU PRÊT)	5 semaines + 1 prolongation de durée identique	3 semaines
Collectivités hors Colomiers : 50 € / an	45 documents (DVD EXCLU DU PRÊT)	5 semaines + 1 prolongation de durée identique	3 semaines

PRÊTS AUX COLLECTIVITÉS



Partie réservée à l'utilisateur

DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE :

NATURE DE LA DEMANDE (thème, type de documents, tranche d'âge...) :

NOMBRE DE DOCUMENTS SOUHAITÉS :

DATE DE RETRAIT DE LA DEMANDE (délai de 3 semaines) :

Partie à remplir par l'utilisateur et à laisser à l'accueil ou à renvoyer par mail à :

contact@pavillonblanc-colomiers.fr

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

NOM DU RESPONSABLE DE L'EMPRUNT :

TÉLÉPHONE ET MAIL :

N° D'ABONNÉ :

DATE DE RÉCEPTION DE LA DEMANDE :

NATURE DE LA DEMANDE (thème, type de documents, tranche d'âge...) :

NOMBRE DE DOCUMENTS SOUHAITÉS :

DATE DE RETRAIT DE LA DEMANDE (délai de 3 semaines) :

Signature et date :